

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mouvement en Allemagne.

II.

(Voir le numéro du 21 courant.)

Heureusement, ce n'est pas seulement aux missionnaires et aux prédicateurs qu'il faut attribuer ces conquêtes. Les ordres religieux et les simples prêtres sont, il est vrai, l'épée et le bouclier de l'Église et de la société; mais la tête et les mains, ce sont le Pape et les Evêques. Or, nous trouvons bien juste une profonde remarque qu'exprimait hier M. de Montalembert: c'est que le mouvement ultramontain de l'Allemagne est pur d'exagération révolutionnaire, qu'il part des Evêques et respecte les Evêques; que là on ne dit pas, comme les ex-géobéristes en Italie, le Pape est tout et tout est lui, le roi absolu, des chrétiens, ecclésiastiques et laïcs; que les ultramontains allemands se rapprochent au contraire avec respect de toute autorité, se servent de plus en plus autour du Pape, mais sans offenser la hiérarchie et la liberté nécessaires à la vie de l'Église et à la sagesse de ceux qui veulent la défendre. Nous croyons, avec M. de Montalembert que les extrêmes se touchent; que, entre les extrêmes, il y a toujours un abîme de révolution et de mort; que le despotisme illimité touche de près à l'anarchie et est près d'y tomber. Ainsi nous réjouissons-nous avec lui de voir parmi les ultramontains allemands tant de sage unité et de respect pour les Evêques.

Voici un exemple de la mesure, du courage, de l'éloquence de l'Épiscopat allemand écoutons l'illustre archevêque de Séeckin, caractéristique des révolutionnaires et notre époque: *Je suis, dit-il, les conditions vitales de la société humaine n'avaient été méconnues en si vaste espace que les années 1818 et 1819. Il engage les fidèles à remercier Dieu de ce qu'il a permis la restauration du Pape et de l'Empereur; mais à remercier en actions encore plus qu'en paroles. Voici comme il décrit les apôtres de la révolution et leurs moyens de captation:*

"On promet au paysan qu'il serait délivré de toutes charges... On promet au bourgeois qu'il ne paierait plus ou presque plus d'impôts et ferait de grands bénéfices; on promet à l'ouvrier qu'il recevrait haute paie pour mince ouvrage; on promet aux enfants qu'ils gouverneraient le monde; à tous, indistinctement, on assure qu'ils étaient les souverains de l'Etat, et que tout devait plier sous leur volonté. A chaque agitateur de la nouvelle liberté on offrit en perspective de riches honneurs: pour chaque famille de déclamation calomnieuse, des fonctions électives largement payées, des emplois lucratifs, l'entrée au ministère. Au nom des droits de l'homme, on invita jeunes et vieux à laisser de côté les travaux professionnels pour prendre le fusil, tenir des réunions, voter des résolutions, signer des adresses menaçantes, et finir par boire, jouer et fêter brutalement à toute convulsion. Religion, morale, gouvernement devaient être détruits, afin que personne ne fût plus empêché de pénétrer dans chaque réve ambuleux et de se vautrer dans le sensualisme. Il ne devait plus être mention du jour des vivants et des morts, qui siège un jour dans les nuées.

"Bientôt le mensonge, sous la bannière duquel on entra en campagne contre Dieu et la raison, s'est montré dans son effroyable nudité. On acclamait la Liberté, et les peuples désobéissaient avec le despotisme de malfaiteurs et de fous, dont l'unique droit, dont l'arme la plus forte était leur impudence au-

dace. Celui qui réunissait une bande pour donner des charivaris, sonner le tocsin, faire des barricades, était le héros et le souverain du jour. On s'était engagé à transformer la terre en un paradis, et dans le rayon du pouvoir béatifique des novateurs, la terre devenait une image de ces lieux maudits où régnent le désordre et l'éternelle terreur. Bientôt il se révéla que ce régime du désordre, qui menaçait les riches du pillage, ferait aussi les sources secourables aux pauvres. Bientôt on reconnut que le chef était le salaire de la Révolution pour les péchés de presque tous ses instruments. Mais si l'on n'a renoncé à ces menées que par mécompte, que l'on prenne garde, au retour de la tentation, de ne pas succomber à de nouvelles tromperies encore plus dangereuses. Les héros de la révolution ont tout pouvoir respectable se sont, il est vrai, retirés comme des hiboux dans des coins obscurs, lorsque le jour a reparu; mais ils n'ont pas renoncé à leur métier; ils espèrent que leur temps reviendra, et leurs coupables espérances ne seront pas sans fondement jusqu'à ce que les convoitises de l'égoïsme, leurs fidélités allées, se soient soumises au doux empire de Jésus-Christ.

"Oui, celui qui ne recherche que son intérêt et soi-même, celui qui ne déteste les perturbations que parcequ'elles le blessent dans cet intérêt, celui-là n'est pas seulement un membre mort du corps qui a le fils de Dieu pour tête; il est, en outre, exposé dans ce monde aux plus déplorables égarements. De même que les Madianites, quand Gédéon et l'épouvante du Seigneur tombèrent sur eux, s'entre-grogèrent et détruisirent leur propre armée, ainsi ces gens se vissent contre eux-mêmes plus violemment que l'ennemi, lorsqu'un paradoxe politique les enlève; et ils détruisent de leurs propres mains ce qu'ils voulaient édifier. Qui n'en connaît les exemples encore peu éloignés de nous?

"Lorsque le Messie s'approcha, pour la dernière fois avant la Passion, il regarda, plein de tristesse, la merveilleuse construction du Temple, et il dit: "Oh! puissiez-tu donc enfin ouvrir les yeux en ce jour qui t'est accordé pour la paix!" Jérusalem n'écoula pas le Messie, mais elle le crucifia. C'est pourquoi arriva le conquérant déjà vu par Daniel; et après d'effroyables souffrances, la magnificence de Juda s'évanouit dans le sang et leurs ruines.

Le Messie nous dit aussi aujourd'hui: "Oh! puissiez-vous enfin ouvrir les yeux en ce jour qui vous est encore accordé pour la paix!" Voulez-vous comme Jérusalem, fermer l'oreille à son doux avertissement? Ce qui fait notre salut demeure: il cache à notre vue? Les châtiements de la justice ont passé devant nous pour nous avertir; mais, cette fois encore, la justice a daigné arrêter le bras de l'ange de la mort déjà levé sur nous. Une trêve nous est comédée. Ne voulons-nous pas la mettre à profit?"

Il est impossible de désespérer d'un pays où se trouvent de tels missionnaires, de tels Evêques; où se forme une doctrine si vraie; où l'on voit un prince comme François-Joseph, des généraux comme ceux qui ont sauvé l'Autriche, des journalistes légitimistes comme le rédacteur de la *Correspondance autrichienne*, qui écrivait récemment cette remarquable apologie du parti catholique: "Ce parti n'oubliera jamais de fortifier l'autorité par la religion; de veiller le sentiment du droit et de devenir le combatte l'esprit de convoitise, d'envie, de méfiance et de présomption. Quelles que soient leurs divergences d'opinions politiques, tous ceux qui ont vraiment de bonne volonté

et par conséquent capables de la paix, auront à se réunir pour tendre sérieusement à ce but capital. Toute autre chose désirable sera par là même conquise beaucoup plus sûrement que par des efforts violents et impatients."

Bien facile est réellement l'apologie du parti catholique en Allemagne, car ses chefs se montrent sages, actifs, savants. Leur fécondité littéraire est admirable. Le professeur Philips vient de publier son quatrième volume de son bel ouvrage sur le droit ecclésiastique, dont les trois premiers volumes ont été analysés dans l'*Univers*; le docteur Buss a édité dans sa revue une très-intéressante histoire de la persécution de la chute et de la renaissance du catholicisme en Angleterre. Presque en même temps, il a traduit et publié les discours et les écrits de M. de Montalembert et de M. de Valdeguanos contre la révolution et le matérialisme, en les accompagnant de commentaires et de l'appréciation du radicalisme allemand. MM. Jarek et Guido Gerres continuent leur redoutable combat contre les erreurs démagogiques; et l'on ne saurait compter les écrits théologiques et religieux d'hommes moins connus. — A l'exception de M. le général de Radzowitz, que son affection pour le roi de Prusse illusionne peut-être, presque tous les célèbres écrivains catholiques de l'Allemagne embrassent la cause de l'Autriche, "si vieille et pourtant si jeune," contre les prétentions de la Prusse, "si jeune et pourtant déjà si vieille." La *Volkshalle*, à laquelle nous empruntons ces expressions caractéristiques, constate avec regret l'affaiblissement de la considération de la Prusse à l'étranger, et elle déclare que cet affaiblissement provient de ce que la diplomatie prussienne manque à la fois de loyauté et d'habileté. Le principal organe des soi-disant conservateurs protestants de la Prusse, la *Kreuzzeitung*, ne manque pas de loyauté, mais elle n'est guère habile; car elle disait, il y a quelques semaines, que la vie de la Prusse était attachée au protestantisme, et que cette monarchie devait grandir ou mourir avec lui. Agréable profession de foi pour les sept millions de catholiques que contient la monarchie prussienne.

Pourtant elle exprime une importante vérité. Oui, nous sommes nous-mêmes disposés à croire que l'Angleterre et la Prusse ne vivent et ne grandissent, comme puissances, que par le protestantisme et la révolution. Nous sommes même fermement convaincus que l'hérésie panslaviste ou socialiste, qui domine déjà dans la mer du Nord, s'emparera d'ici à un quart de siècle, de la Méditerranée, c'est à dire de l'artere de la civilisation chrétienne, si, avant ce temps, l'idée catholique, représentée principalement, à Vienne par l'empereur François-Joseph, à Paris par M. de Montalembert, à Madrid par M. Donoso Cortés, et cette idée se rapproche en un même but les trois grandes puissances méditerranéennes. Oui, si la France, l'Autriche et l'Espagne ne se groupent pas autour de Rome, par une loi commune, en un système commun; oui, si elles ne disent pas ensemble: *In manus tuas, Domine, committimus spiritum nostrum*, nous sommes persuadés que le catholicisme ne pourra pas fermer aux Russes les portes de la Méditerranée; qu'ils achèveront de conquérir le tombeau de Christ et les peuplades musulmanes, et qu'ils viendront, en un double torrent, heurter sur les côtes de l'Océan le protestantisme et le socialisme, après avoir érasé, en les dissolvant, les Slaves catholiques.

Il est digne de remarque que l'Angleterre s'est emparée de Gibraltar à l'instant où, par la faute de la France, la foi et l'ordre chancelaient; qu'ils ont conquis Malte, par la faute

de la France, au moment où la raison était élevée à Paris sur les ruines de l'autel. Qu'une réaction catholique s'accomplisse à Paris, que de là l'idée chrétienne se répande par la triple force du sacrifice humble, de la prière et du travail, et avant peu on verra l'Autriche, la France et l'Espagne reconquérir à la foi et à l'ordre la Méditerranée, qui est le cœur du monde.

Angleterre.—Bill penal.

(Nous extrayons ce qui suit de nos journaux de Paris.)

Quiconque prendra la peine de parcourir la discussion demeurera convaincu qu'il ne s'agit plus seulement de proscrire l'usage des titres épiscopaux (ce qui était déjà assez grave), mais de frapper l'Église au cœur, en la privant de son épiscopat.

Lord John Russell ne nous révélera les précieuses ressources du bill que lorsqu'il aura été converti en loi. En attendant, il proteste avec hypocrisie de son respect pour le *libre exercice de la religion catholique romaine*, qui, dit-il, est un droit acquis, consacré, contre l'exercice duquel personne ne songe à s'insurger. Mais, ajoute le premier ministre, les actes, brefs, résolutions du Pape, ne peuvent être abandonnés à l'interprétation facultative des catholiques romains, parce que cette interprétation serait favorable à la cour de Rome? Que pensez-vous de ce respect pour le *libre exercice de la religion catholique*, interprété tout-à-la-fois par un gouvernement protestant, une législation protestante, un pays protestant? Convenez que des protestants sont des interprètes bien compétents des actes émanés du Saint-Siège?

Lord John Russell a soin de prévenir que ces actes seront interprétés de manière à défendre les prérogatives et la suprématie de la Couronne, qui, sans l'intervention de l'anglicanisme, seraient livrées entièrement à la merci de l'autorité papale!

Tout annonce que l'interprétation équivaut à l'interdiction du culte catholique. Sir James Graham, qui s'est attaché à faire ressortir les équivoques, les doutes, et par suite les dangers de la première clause du bill, a démontré que cet article est une aggravation des deux clauses abandonnées par le Ministère dans le premier projet soumis à la Chambre, comme étant de nature à entraver l'exercice du culte catholique.

Si tout acte, bref, rescrit émané de Rome est nul et illégal devant les tribunaux anglais, si toute juridiction spirituelle exercée en vertu de ces brefs est nul et illégale, l'Angleterre et l'Irlande se trouveraient, par le fait de l'adoption de la loi, privées d'Evêques, si cela pouvait être. Les Archevêques et Evêques d'Irlande, qui ont toujours en des titres locaux, ainsi que les nouveaux Evêques d'Angleterre, ne pourraient plus ordonner, ou, s'ils passaient outre et administreraient le sacrement de l'Ordre, leurs prêtres ne pourraient pas marier sans s'exposer à voir les tribunaux, sur la demande de l'une des parties, prononcer la nullité du mariage. Quelle admirable liberté!

Il suit encore de la nouvelle rédaction du projet que les legs faits aux membres de l'Épiscopat et du clergé se trouveront frappés de nullité. Tout cela par respect pour le *libre exercice de la religion catholique*, dont nous ne saurions que les partisans du bill ne voudraient pas porter atteinte! Lord John Russell n'est pas sorti de ce raisonnement:

"Quand à moi, dit le noble lord, j'aime mieux, en de tels débats, choisir pour juge la Chambre des Communes; seule, elle peut opposer une digue puissante à l'agression papale, sans pour cela s'attaquer le moins du monde à l'exercice libre du culte catholique, déjà consacré par des lois antérieures, et ce n'est pas là assurément faire la guerre à 8 millions de sujets de la Couronne! Ainsi d'une part, respect pour les droits acquis, respect pour la liberté de conscience; mais, d'autre part, résistance à l'agression papale, car avec une docilité dangereuse et une soumission tranquille à l'autorité catholique romaine, il n'y aurait plus d'autorité, plus de pouvoir, plus de juridiction du Parlement."

Les actes émanés du Saint-Siège s'adressent uniquement aux membres de l'Église, Evêques, prêtres ou laïques, qui seuls sont aptes à en connaître la valeur et la portée. Comment prétendre les faire interpréter par des protestants qui nient l'autorité d'où ils émanent et qui ignorent les matières dont ils traitent? Les Actes du Saint-Siège ont pour objet, directement ou indirectement, la propagation de la vérité et le salut des âmes, c'est-à-dire qu'ils combattent l'erreur et le péché; or, c'est à des hommes, partisans fanatiques de l'erreur, que lord John Russell veut confier le soin d'interpréter les actes destinés à la combattre. Telle est la tolérance du protestantisme anglais; c'est ainsi que les anglicans, on ne saurait trop le répéter, entendent la liberté de conscience! Mieux vaudrait, mille fois, proclamer le droit du plus fort et livrer la minorité catholique à la merci de ses seigneurs et maîtres anglicans. Cette politique aurait le mérite de la franchise.

M. Reynolds, le représentant de Dublin, a demandé à lord John Russell si, dans le cas où l'Archevêque catholique de Dublin viendrait à mourir, la bulle qui nommerait son successeur tomberait sous le coup de la loi?

Le procureur-général a répondu très-nettement que toute bulle donnant une juridiction spirituelle sur le territoire du Royaume-Uni serait nulle et tomberait sous le coup du premier article de la loi. Cette déclaration signifie que le Gouvernement prétend à l'avenir, et grâce à la loi en discussion, que le Saint-Siège ne pourra plus avoir aux vicaraires des sièges épiscopaux, même de l'Irlande.

La discussion commencera demain lundi sur l'article second du projet.

Lord John Russell.—La deuxième clause étant très-importante et de nature à soulever une longue discussion, je propose que le rapport soit fait sur la marche du bill, et que le président demande l'autorisation de s'ajourner lundi au Parlement. La première clause que la Chambre vient d'adopter entache d'illégalité le rescrit de septembre 1850. La deuxième clause doit proclamer illégale toute prise de titres émanés de la cour de Rome, et l'interdiction de la Couronne et l'interdiction de la nation.

M. WALTON.—Je prie le Ministère que mes amendements à la dixième clause du bill ont trois objets en vue: 1^o de révoquer à des pénalités les personnes qui prendraient un titre en vertu d'un bref de l'Evêque de Rome; 2^o d'imposer des pénalités aux personnes qui ordonnent de l'Église au diocèse de Rome, ou publiquement et secrètement des lettres apostoliques ayant pour but d'établir une hiérarchie avec des titres émanés des évêques du Royaume-Uni; 3^o d'imposer des pénalités à toutes personnes qui pourraient prendre ou prétendre exercer une autorité ou juridiction dans un diocèse quelconque du Royaume-Uni. Je m'expliquerai plus catégoriquement lundi dans le comité.

Lord John Russell a protesté contre quelques uns des nouveaux amendements de M. Walton, en déclarant qu'il est disposé à les combattre. On sait à quoi s'en tenir sur la valeur des déclarations du premier ministre. Les catholiques peuvent s'attendre, de sa part, à toutes les flatteries et à toutes les trahisons.

REVUE DE LA SEMAINE

LE MONTAGNARD

OU LES DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

Mlle. de Préville s'approcha de Dupuis et comme avait fait Jeanne, elle l'embrassa. Tout près d'eux était un jeune homme. Il tenait son visage dans une de ses mains; l'autre était retombée sur ses genoux. A ses pieds un crayon et un morceau de papier. Pauvre jeune homme, dit Anaïs, depuis hier qu'il est arrivé il est ainsi. Il n'a pas prononcé une seule parole, et bien des fois, j'ai vu des larmes couler entre ses doigts.

Tout en parlant, elle avait ramassé le crayon et le morceau de papier. Au moment où elle allait replacer silencieusement le crayon dans la main qui était à moitié fermée sur les genoux du jeune homme, ses yeux se portèrent sur le papier.

comme une mélodie apportée par le souffle du vent:

Pourquoi donc regretter la terre ?
Près de Dieu seulement on cesse de souffrir;
C'est monter vers le ciel, mais ce n'est pas mourir.
Demain je reverrai ma mère.

A mesure que Mlle. de Préville lisait, le jeune homme relevait la tête. Il semblait échoir l'écho de sa pensée. Elle continua.

Dans ces jours de grande douleur,
Honneurs qui n'ont point l'amour ni l'espérance,
Car il est vain de vous sans regret ni souffrance,
Lorsque vous l'appellez, Seigneur !

Il n'y avait plus rien de tracé sur le papier.

Le jeune homme s'était redressé tout-à-fait, et ses yeux, dans lesquels brillaient des larmes, semblaient regarder l'espace. Il reprit en laissant errer sur ses lèvres un amer sourire.

Lorsque la dernière heure sonne,
Honneurs qui tend la main à des amis d'hier,
Son front ne pâlit pas, son regard reste fixe,
Et la mort est une Couronne.

Duis, semblables aux cordes d'une lyre que les doigts ne font plus vibrer, ses lèvres cessèrent de tressaillir, sa bouche devint muette, et il inclina de nouveau silencieusement sa tête.

Jeanne était devenue toute pensive, et ses yeux étaient humides; les larmes qui coulaient goutte-à-goutte de ce gémissement retombaient sur son cœur.

Mais tout à coup un cri bien faible se fit entendre à l'autre extrémité. Quelque léger qu'il fût, chacun l'entendit, et il y eut de ce côté de la salle un grand mouvement. Près un milieu du silence qui s'était fait subitement une voix dit:

Il est mort.
Le vieux duc avait rendu son âme à Dieu. Alors, chacun s'approcha de ce visage inanimé, sur lequel il y avait la double majesté de la vieillesse et de la mort, et comme des roseaux que plie le vent, toutes les têtes s'inclinèrent.

C'était un spectacle triste et touchant que tous ces prisonniers ainsi agenouillés à terre, eux, que la mort touchait de si près; on entendait le frémissement des lèvres qui murmuraient une prière.

Quand le guichetier de service entra, il s'arrêta lui-même muet et étonné.

Le cynisme de ces hommes qui s'étaient fait un entraînement d'airain contre toute chose sainte, courait involontairement le front.

Il resta un instant sur le seuil; puis se contentant de se lever comme il eut fait de son troussseau de clefs, et s'avancant d'un pas rapide et brusque jusqu'en fond de la salle, il regarda le vieux duc étendu sur le banc. Les mains du vieillard étaient jointes.

Eh bien! qu'est-ce que c'est, dit le guichetier. En voilà un qui a fini son affaire, comme s'il ne pouvait pas attendre jusqu'à demain, on l'aurait aidé.

que nul ne détournât la tête et ne parut s'en étonner.

Quelques instants après, ce guichetier revint avec un de ses camarades et emporta le cadavre.

Mais aucun des prisonniers ne s'assit sur le banc ou le vieux duc était mort.

Pendant ce temps, un drame se jouait dans un coin de Paris, rapide comme tous les dénouements, saignant comme toutes les calamités et portant avec soi le dernier mot de folles espérances, dans un dernier cri de martyre de fidèles.

Quand la fidélité ne peut plus espérer, elle demande à mourir. Se résigner est la vertu des cœurs de marbre.

Tous les noms de cette association mystérieuse que nous avons suivie depuis la Provence se brisaient jour par jour: les lambeaux déchirés gisaient à terre avec une longue traînée de sang; les uns l'appelaient Lyon, les autres Bordeaux, Nantes, Vendée; partout des corps morts, amoncelés à faire des montagnes humaines et du sang à rougir les fleuves.

La France, entière, serrée à la gorge, palpitait sur l'échafaud.

A Paris s'étaient réunis les derniers tronçons. La mort de Danton, de Camille Desmoulins, de Fabre d'Églantine avait décuplé la montagne. La haine de ce sang républicain monta au cerveau avec une agitation tumultueuse, et ruissela dans la capitale avec de sourds murmures. A peine furent-ils morts que cette convention sanguinaire par fâcheté,

lut l'ambition effrénée de Robespierre sur ces troncs décapités, et pleura la perte de ceux qu'elle n'avait pas osé défendre. La construction est générale.

Si la hache frappait ainsi les bras qui la guidaient, tout était perdu, la révolution retombait à sa source.

Ce moment était donc favorable pour tenter un soulèvement, pour semer la terreur dans la foule et en appeler aux personnes extrêmes.

Certes, si, par quelque audacieuse entreprise les membres du comité de salut public eussent été subitement arrêtés et poussés, avec de longs cris d'indignation, soit à la Conciergerie, soit à l'abbaye, soit au Luxembourg, leur popularité sur l'échafaud eût glissé dans tout ce sang nouvellement répandu.

Aussi fut-il subitement arrêté par les fidèles de la Vieille rue St. Jacques et de la rue de la Cerderie, que l'on tenterait dans la nuit même un coup décisif afin de ne pas laisser échapper cette chance inespérée de succès.

Le mot d'ordre fut donné, des signes de ralliement échangés. L'attaque devait être simultanée, sur différents points, pendant que des hommes dissimulés par groupes, en appelleront à la vengeance du peuple des assassins commis par Robespierre et les siens. En outre, on avait appris que les membres les plus influents du comité de salut public, justement inquiets de l'opinion publique, devaient se réunir en conseil pour assésor le régime absolu de la terreur sur de nouvelles

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 27 JUIN 1851.

Première Page :—Mouvement en Allemagne, 2de Partie.—ANGLETERRE : Bill Penal. Feuilleton :—Le Montagnard ou les Deux Républiques—1793-1848—(Première partie sur 1793).—(Suite.)

La Saint-Jean-Baptiste.

La célébration de cette solennité nationale a été belle, éclatante et joyeuse à ce point qu'un froid programme n'en donnerait point une idée, et qu'il faut presque renoncer à la décrire. Les organes de la presse anglaise de cette ville s'accordent à reconnaître que cette dernière fête du 24 juin a effacé en splendeur celles de toutes les années précédentes depuis sa fondation. Le rassemblement de Canadiens qu'elle a attirés sous ses bannières a été considérable, immense: la population canadienne y était dignement représentée. La procession se forma à sept heures et demie du matin, rue Ste. Catherine. Elle opéra son départ à huit heures et quart et défila successivement par les rues Visitation, Ste. Marie et Notre-Dame, procédant jusqu'à l'église paroissiale, et présentant l'ordre qui suit:—Le drapeau britannique en tête, puis le corps d'orchestre de St. Henri; les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, bannières et drapeaux; la congrégation de St. Michel, les Pompiers canadiens, avec musique, bannière et drapeaux. L'Institut-Canadien, la Société de Tempérance, Section Saint-Joseph et Section St. Jacques, avec bannières et drapeaux, le corps de musique de la Tempérance, avec la bannière principale; l'Association St. Jean-Baptiste, par section, allant quatre de front; les sections St. Antoine, St. Laurent et Ste. Marie; les élèves des collèges de Montréal et de Ste. Marie, avec musique et drapeaux; la bannière du commerce, section de la ville;—le Comité de Régie de la St. Jean-Baptiste, les Percuteurs, les Secrétaires, les Médecins, les Trésoriers et le Président, accompagné de son prédécesseur et des vice-présidents.

Plusieurs rues avaient été richement pavées. La Minerve publie les noms de M.M. Dufresne, Berthelot, Cusson, Simard, Hurteau, Allard, Labelle, Paré, Beau, Montreuil, le Dr. Deschambault, comme ayant contribué aux décorations qui ajoutèrent au brillant de la fête à laquelle un beau jour prêtait son éclat, et l'exécution des diverses compagnies musicales un attrait universellement goûté. Nous pourrions en appuyant sur bien des détails dignes d'attention, essayer une description plus ample de notre sujet; nous n'oublierions point en ce cas de rappeler le ravissant coup-d'œil que présentait en particulier la nombreuse suite des élèves de la Doctrine Chrétienne dont les vêtements bleus et les couronnes de roses charmaient les regards; mais il nous faut arriver de suite à la partie religieuse de la fête, qui, cette fois, en a été à double titre la plus intéressante. Au milieu de cette église embellie de festons et de verdure, dans la nef de laquelle figurait l'arbre national, la voix éloquent du curé de St. Jean Dorchester a pénétré l'âme de ses auditeurs des sentiments dont lui-même animait ses paroles. Nous ne faisons pas un éloge du discours de Messire La-Rocque, nous ne pouvons qu'en essayer une imparfaite analyse.

Le prédicateur prit pour texte l'exclamation de Balaam, à la vue de la beauté d'ordre et de discipline que présentait la disposition des douze Tribus dans le Désert, alors qu'au lieu de les maudire selon le désir de Balaam, il bénit les enfants de Jacob, en s'écriant: "Que vos tentes sont belles et vos pavillons magnifiques, Israël!"—Puis il fit dans son exorde, l'éloge de la pompe et de la solennité déployées à la fête nationale de St. Jean-Baptiste; et de cette imposante assemblée (elle se composait d'environ 10,000 personnes), où l'on voyait les hommes de tous rangs, de toutes les conditions, de tous les âges, réunis et confondus au pied des autels, pour rendre hom-

mage à leur foi et faire honneur à leur nationalité... La splendeur et la magnificence de ces longues files qui venaient de se dérouler et d'envahir les portes de la vaste basilique, présentaient, dit-il, un spectacle si enchanteur, que si quelque spectateur étranger à notre origine s'était trouvé sur leur passage, il n'aurait pu s'empêcher, quelque fussent ses dispositions envers les Canadiens, d'admirer la beauté de leur fête, d'être saisi des mêmes transports que le prophète à la vue des enfants d'Israël. Et, après avoir félicité les Canadiens de leurs sentiments religieux, qui les ralliaient ainsi dans le temple, il dit qu'il allait parler avec cette liberté dont usait autrefois St. Jean Baptiste, et que son entretien allait rouler sur quelque sujet propre à resserrer les liens qui unissent les Canadiens entre eux.

Et d'abord, que s'est-on proposé en établissant l'Association St. Jean Baptiste? Unir les Canadiens entre eux; leur procurer l'occasion de se connaître pour mieux fraterniser, et promouvoir par toutes les voies possibles leurs intérêts nationaux; ce sont là quelques-uns des dignes motifs et des nobles sentiments qui animèrent ceux qui les premiers conçurent l'heureuse idée de réunir tous les Canadiens en une grande Association, à propos de la solennisation de leur fête nationale.

On ne pouvait rien faire de plus à propos que de travailler à unir les Canadiens entre eux, afin de les rendre assez forts pour sauvegarder le bonheur et le bien-être dont il jouissent dans leur état de société... Ils y possèdent, ce semble, tous les éléments dont se compose le vrai bonheur des peuples comme des individus: le repos de l'âme, la paix du cœur, les affections pures de la famille, l'esprit de religion véritable, les mœurs publiques douces et paisibles, des rapports de société pleins de bienveillance et d'urbanité, des procédés marqués au coin de l'honnêteté, une disposition générale à fraterniser... Le Canadien possède autant que nation quelconque sous le soleil, la culture ou l'éducation du cœur; son intelligence est passablement initiée aux beautés des arts et des sciences... Il possède, en un mot, toutes les sources du vrai bonheur, qui consiste dans les jouissances morales, intellectuelles et sensibles. Et c'est une belle compensation pour les quelques avantages matériels, qu'il n'a point à la vérité, mais dont il ne tiendrait qu'à lui de se mettre bientôt en possession... Il ne faudrait pour cela qu'une volonté déterminée, de l'union et quelques sacrifices... Avec de la vertu, un travail actif et persévérant, le Canadien, de quelque état ou condition qu'il soit, peut se procurer une somme de bonheur suffisante pour tout homme qui n'oublie point que la vie présente est un voyage, un pays étranger, où ce serait folie de vouloir se constituer une Cité permanente, et agissant selon le précepte de l'Évangile, qui ordonne de chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice...

Et c'est ainsi que pense et agit un vrai Jean-Baptiste—tout en sachant qu'il n'est nullement défendu de chercher à exceller en arts, en métiers, en commerce, en industrie; que le travail du chrétien n'est pas nécessairement frappé de stérilité; qu'il est bien permis d'acquiescer et de posséder des richesses pour en jouir avec tempérance et modération... Et c'est pourquoi ce vrai Jean Baptiste cherche à établir l'union entre les Canadiens, pour qu'ils conservent ce qu'ils possèdent de bonheur, et les engage à adopter la ressource du travail et de l'industrie pour y ajouter encore, autant que possible. Mais ce vrai Jean Baptiste, il reconnaît que pour l'efficacité et la prospérité de ses travaux, il lui faut le secours du Ciel. En conséquence, quand il invite tous ses frères à se former en Association, il veut qu'ils n'oublient point qu'ils sont chrétiens; que sans leur religion, ils ne pourraient rien et ne seraient rien; et que, pour rendre leur union efficace, il n'ont plus d'autres points de ralliement qu'autour de leurs autels; que s'ils veulent demeurer Canadiens, il leur faut demeurer catholiques et sincèrement attachés à leur religion qui seule leur a jusqu'ici conservé leur type, leur caractère particulier, qui les a empêchés de périr en se dispersant à travers les autres races...

Parmi les Canadiens, l'élément religieux catholique donne à l'individu comme à la fa-

mille un cachet de spécialité que rien ne saurait remplacer. Cet élément religieux se retrouve en égale proportion et dans les mœurs publiques et dans les mœurs privées;... seul il a élevé des monuments qui puissent être considérés comme nationaux;... seul il a conservé les ressources et les moyens d'éducation;... il s'est incorporé avec le Canadien et ses intérêts depuis l'établissement des premiers colons en ce pays... Et que resterait-il de ce que nous aimons tant à chérir, comme notre humble nationalité, si l'on en faisait disparaître tout-à-coup cet élément religieux, qui seul nous a donné et conservé nos idées, nos mœurs, nos coutumes et nos traditions de famille, nos mœurs, notre physionomie, nos habitudes individuelles et nationales... Qui nous a bâti ces beaux Collèges, que l'on aperçoit d'espace en espace, ornant la surface du sol canadien, où les jeunes gens reçoivent une éducation élevée et solide?... C'est à cet élément religieux à la religion toute seule que nous sommes redevables de ces autres établissements d'éducation où la femme Canadienne va dans sa jeunesse, se former, dans le silence et la modestie, sur le type de la femme forte, pointé au Livre de la Sagesse, pour devenir ensuite l'épouse que Dieu donne dans sa bonté à l'homme qu'il veut rendre heureux. C'est la religion toute seule qui nous a donné nos beaux hospices de charité, ces pieux asiles où toutes les misères humaines trouvent un secours, une consolation, un remède. Et ces anges terrestres qui gardent leurs douces formes de femmes pour aller autour du lit du malade, prier un chevet du mourant, nourrir et vêtir l'orphelin, ou l'enfant abandonné, prendre soin de l'infirme, etc., etc. qui les a formés à une abnégation si parfaite, à un dévouement si sublime!! Qui a donné aux respectables habitants de nos campagnes ces mœurs douces et paisibles—cette figure épanouie—cette expression de calme et de paix qui frappent l'étranger observateur et sans préjugés, si ce n'est la religion, et la religion toute seule? etc., etc... Enfin je demanderai si, sans la religion, nous aurions quelques monuments que nous puissions regarder comme à nous en particulier, et appeler nationaux? etc., etc.

C'est assez, sans doute, pour démontrer ce que le peuple canadien doit à sa religion et ce qu'il serait sans elle. Et, Dieu en soit béni! jusqu'ici il a su reconnaître ses services et ses bienfaits... Le prédicateur observa ici, en peu de mots, qu'il y avait pourtant quelques exceptions à ces sentiments d'amour et de gratitude et rappela ces quelques voix aiguës qui venaient pousser des cris discordants au milieu de l'harmonie du concert de louanges et de remerciements de leurs compatriotes, et qui faisaient entendre contre cette religion l'odieuse et injuste accusation d'arrêter les progrès!! De ne faire que des peuples pauvres et sans industrie!! Tel était le refrain qu'un petit nombre d'individus avaient appris du matérialisme et de l'impérialisme. Sans entreprendre la tâche superflue de les réfuter, il les mit au défi de justifier leurs basses insinuations et de prouver un seul fait qui indiquât que la religion, en Canada surtout, ait jamais apporté quelque obstacle au progrès des arts, des sciences et de l'industrie... Elle les a, au contraire, toujours et partout favorisés de toute son influence et de tous ses moyens... et elle serait prête à bénir avec effusion le jour où nous commencerions à vouloir avec persévérance et énergie, utiliser notre éducation et exploiter toutes nos ressources intellectuelles et physiques.

Le prédicateur observant avec quel bienveillant intérêt, avec quelle religieuse attention on l'avait écouté, dit qu'il croyait inutile de pousser plus loin ses développements, puisqu'il pouvait ôser se flatter d'avoir déjà opéré la conviction. Il résuma donc tout son discours, dans une péroraison destinée à renouveler et à perpétuer les impressions qu'il venait de produire. On, dit-il, il me semble que, quelque puisse être l'avenir réservé à notre cher et bien aimé pays, vous désirez perpétuer aussi longtemps que possible, vos institutions, votre langue, vos coutumes de famille, vos mœurs publiques et privées, etc., etc., puisque cela seul constitue votre nationalité... Mais toutes ces choses, auxquelles un sentiment

inné chez les Sauvages incultes comme chez l'homme civilisé, nous rattache comme à l'existence même, nous échapperont bientôt, si nous cessons de les mettre sous la tutelle protectrice de la religion; la muraille s'écroule quand elle a perdu son ciment; les branches sèchent quand le tronc n'y envoie plus de sève; il y a suffocation quand l'air ne pénètre plus aux poumons. L'attachement à notre foi, la pratique de nos devoirs religieux, c'est le ciment, c'est la sève, etc., de notre nationalité. Hélas! que de cendres, que de ruines nous apprennent, dans l'antiquité comme dans les temps plus modernes, que la prospérité matérielle et les progrès de l'industrie ne sont pas des garanties de vie pour les nations. Attendons un peu, et peut-être la colère de Dieu soufflera-t-elle sur quelques nationalités maintenant orgueilleuses et puissantes, pour en faire ce que le vent fait de la poussière.—Pour nous donc, soyons toujours fidèles à notre religion, et nous pourrions, malgré tout, espérer une vie durable, etc., etc., etc.

Le prédicateur, en descendant de la chaire, parut avoir satisfait à l'attente de son auditoire et l'avoir favorablement impressionné par tout ce qu'il venait de dire.

Parlement Provincial.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

(Rapport Télégraphique.)

Toronto, 24 juin.

Hier M. H. J. Boulton succéda à M. Price (sur les résolutions de celui-ci touchant les Réserves) et présenta un amendement. En regard à l'espace de temps considérable qu'exigerait la mise en pratique des résolutions de M. Price, il (M. Boulton) proposa l'adoption d'un moyen nouveau et plus expéditif, lequel consistait à préparer un bill exprimant le vœu de la province, avec une clause suspensive pour en différer l'application jusqu'à ce qu'il eût été sanctionné par un Acte Impérial. Boulton parla un peu longuement à l'appui de sa manière de voir, et soutint qu'elle était la plus efficace et la plus convenable à suivre. Il croyait que les Réserves avaient causé un tort réel à l'Église d'Angleterre. Il dit que le Clergé d'Angleterre était zélé, vertueux et instruit, et que ses doctrines étaient pures, mais que ces misérables Réserves, en dépit de ces avantages, avaient excité contre elle au loin la haine.

M. C. Hopkins seconda cette motion, et fit au soutien un récit abrégé de l'histoire des arrangements existants sur le sujet des réserves. M. Morrison vota pour l'amendement si l'hon. membre pour Norfolk voulait y insérer cette partie de la motion originale contenant des remerciements à Sa Majesté pour sa généreuse réponse à l'adresse (de la Chambre).

M. H. J. Boulton consent à cela. M. Notman vota pour l'amendement, et si l'agitation doit se continuer, la responsabilité en retombera sur l'Angleterre, non sur le Canada.

M. Hincks soutint que la marche suivie par l'hon. membre pour Norfolk, était calculée pour lui faire manquer son but. La question à l'égard du Parlement Impérial était de savoir si la question (des Réserves) serait ou non réglée en Canada. Il continua pour démontrer qu'un tel mode (celui proposé par M. Boulton) embarrasserait le Gouvernement Impérial.

M. Baldwin prétendit que l'amendement proposé tendait simplement à causer de l'embarras, et que la Chambre s'occupait elle-même de folie en ayant adopté un procédé l'an dernier, et cette année un autre.

M. Robinson fit voir que M. Baldwin avait changé d'avis, et il lut un extrait d'un discours de ce dernier en 1846, dans lequel il censurait fortement le renouvellement de l'agitation au sujet des Réserves, et prédisait une lutte furieuse comme devant s'ensuivre. Il demanda pour quelle raison un sujet aussi orgueilleux serait-il maintenant discuté à la veille des élections générales. La raison était qu'ils (les ministres) ne s'effrayaient pas des suites, et qu'ils éprouvaient le besoin de quelque agitation pour se maintenir à leur poste.

M. Richards répliqua en soutenant que M. Baldwin était conséquent au point de vue de

son discours de 1846, attendu qu'il parlait à cette époque de l'encontre de la motion de l'hon. membre pour Toronto, qui tendait à attribuer à l'Église d'Angleterre le contrôle sur le superflu de ses réserves.

M. Sherwood parla d'une manière générale contre la dérogation aux arrangements existants, et prétendit qu'une agitation sur cette matière produisait une impression telle qu'elle romprait la connexion entre ce pays et la métropole.

M. Price et d'autres membres dirent que l'amendement de M. Boulton n'aurait d'autre effet que de favoriser l'annexion. L'amendement fut mis aux voix, et perdu. Pour: 5; contre: 52. M.M. H. Boulton, Ferguson Hopkins, Mackenzie et Notman, votèrent seuls pour l'affirmative. Le débat fut ajourné à mercredi (25).

Ce soir, M. McDonald (de Kingston), proposait la formation d'un comité devant s'occuper au sujet de la Commission du Pénitentiaire.

Séance du 25 juin.

Le débat au sujet de la Commission du Pénitentiaire s'est continué quelque temps hier soir. Dans le cours de la discussion, M.M. McDonald (de Kingston), et Smith (de Frontenac) accusèrent M. Brown et Bristow d'avoir tenu des procédés inconvenants, et d'avoir conduit d'une manière peu convenable leur enquête.

M.M. Baldwin, Richards, Lafontaine et Hincks leur répliquèrent d'une manière générale.

M. Richards soutint que cette Commission avait donné pour résultat une économie d'argent pour la Province, attendu que les dépenses (du pénitentiaire) qui antérieurement s'élevaient annuellement à £16,000, étaient maintenant réduites à £5,000 seulement.

Sur cela, M. Smith dit qu'il était aisé de tenir compte de cette différence, puisqu'antérieurement on érigait des constructions au pénitentiaire, et qu'il n'y en avait plus à faire maintenant.

M. Sherwood demanda pour quelle raison on refusait de permettre une investigation, vu que M.M. Brown et Bristow la réclamaient. M. Baldwin nia qu'ils l'eussent demandé. M. Sherwood lut des extraits du Globe et du Pilot à l'appui de son assertion.

M. Baldwin dit qu'il était absurde de supposer qu'aucun gouvernement dût prendre une initiative sur la foi d'écrits anonymes publiés dans les journaux.

La motion de M. McDonald pour la formation d'un Comité fut définitivement perdue, sur une division de 22 voix en faveur de la motion, et de 29 contre.

M. Gagy donna avis touchant un Bill pour prévenir le mal résultant de l'impression et de la publication des journaux et pamphlets, et d'autres papiers de ce genre, de la part de personnes inconnues en Canada.

M. Christie donna avis de la demande d'une enquête au sujet du Ministère, dans le but de constater s'il s'est agi d'une coalition entre le Cabinet et l'Opposition; et si la charge de Président du Comité sur les chemins de fer ou toute autre office de genre analogue a été offert par le gouvernement à Sir A. N. Mc Nab.

M. McKenzie donna avis d'une motion tendant à référer au comité nommé sur le bill touchant l'élimination des représentants de leurs sièges en certains cas, les dernières paroles prononcées par Samb.,—écrit, contenant sa déclaration sur le point de savoir qu'il était ou n'était pas coupable de trahison, et devait, en conséquence, être disqualifié, être inhabile à tenir aucun emploi de confiance.

M. Badgley introduisit un bill pour amender la loi du jury du Bas-Canada.

Les estimés furent soumis à la chambre, et la chambre se forma en comité pour subsidier. Il fut passé une résolution déclarant qu'il était expédient d'accorder à Sa Majesté une somme supplémentaire, qui fut à l'instant spécifiée.

Le total de la dépense est évalué à £657,342

Le revenu 751,625

Les comptes pour travaux publics se montent à 186,580

Il y a, entr'autres, les items qui suivent touchant le Bas-Canada:

victimes, et étouffer dans la mort les murmures comme les gémissements.

Les principales dispositions de l'attaque frappaient sur trois points importants:

Envahir le temple pour enlever les prisonniers; mettre en arrestation les membres du comité de salut public, forcer les portes de la conciergerie et allumer le flambeau de l'insurrection révolutionnaire contre la révolution elle-même. Mais Dieu, dans sa suprême volonté, n'avait pas encore marqué cette nuit pour l'expiation et la vengeance; les héros de la république n'avaient pas encore assez amassé de crimes sur la tête, il fallait que leur immolation fit monter au ciel un cri général de reconnaissance envers Dieu. Continue, continue encore quelques mois ton rôle de martyre résignée, pauvre Jeanne! laisse verser une à une les gouttes de ton précieux sang, holocauste humain; chaque tête qui tombe est un pas vers la délivrance.

L'ange protecteur avance, tenant de la main droite le glaive foudroyant de la justice éternelle, et les Philistins seront écrasés sous les débris de leurs idoles impies et sanguinaires. En traçant ces lignes à plus d'un demi-siècle de distance de ces funèbres jours, le cœur bat d'une émotion immense, la pensée tréssaille, délivrée et radieuse, et la plume de l'écrivain voudrait devancer l'aile du temps.

Que de nobles cœurs peurant en mourant, ont désespéré de la patrie!

La nuit était venue, séchant de sa froide haleine, sur le pavé sanglant, les traces de ce premier suicide des peuples; et la joie sem-

blait avoir emporté avec lui le tumulte des pensées et le murmure des voix.

Le marquis De Savermy, en fermant avec le comte De Montmaur, le général Dillon, le baron de Bellegarde et trois autres cœurs fermes et dévoués, qui devaient être à la fois dans l'action la tête et le bras, arrêtaient les dernières dispositions de l'attaque.

Le vieux gentilhomme sentait en lui ce léger tressaillement intérieur qui s'empare de nous le jour des grands événements, mais aussi ce calme résolu qui purifie le cœur.

Dans deux heures, dit le marquis en se levant, notre destinée sera dans la main de Dieu.

Puisse le spectacle de tant de lâches et infâmes attentats, dit le général Dillon, avoir enfin éclairé l'esprit du peuple! Je n'espère pas le succès, mais j'aspire au combat, ajouta-t-il d'une voix amère.

Aujourd'hui, dit le marquis, c'est la vie qui sépare, c'est la mort qui réunit. Il ne s'agit plus d'espérer, il s'agit de combattre, car chaque jour nous enlève la foi en nous-mêmes et avec elle l'espérance qui est la force et l'énergie.

plus revu. En attendant plus longtemps, nous partirions tous ainsi; le moment nous secoude.

On, dit le comte de Montmaur, l'hésitation serait notre ruine certaine.

Dillon jeta son manteau sur ses épaules: Allons, dit-il, nous pousserons ce soir le vieux cri de la France: Mont-joie, et Saint-Denis! Tout est bien convenu: vous, marquis, au temple; vous, comte de Montmaur, à la conciergerie; deux d'entre vous, messieurs, iront aux Carmes et au Luxembourg, tandis que les autres parcourront les différents quartiers, soulèveront les esprits au nom de nombreux massacres, et sèmeront l'agitation sur tous les points afin de diviser les forces de nos ennemis; moi, si Dieu m'est en aide, j'aurai en mon pouvoir, avant le lever du jour, les principaux membres du comité de salut public.

Tous se serrèrent la main et se séparèrent. Dans la pièce voisine étaient Baptistin et Crépeaux, fidèles soldats de garde. Tous deux, le visage pâle, agité, s'entretenaient bas lorsque le général Dillon qui sortait le premier ouvrit la porte. Cette porte était obscure, ce qui fit que nul ne put remarquer l'altération de leurs traits. Baptistin disait: Moi avec monsieur le marquis, toi là-bas.

Crépeaux inclina la tête affirmativement, et comme le comte de Montmaur allait sortir, il s'approcha de lui: Monsieur le comte, dit-il à voix basse, voulez-vous me permettre de l'accompagner dans l'expédition de ce soir.

Et, tout en parlant, il mettait son doigt sur sa bouche.

Le comte de Montmaur se retourna: Certainement, mon brave Crépeaux. Qu'y a-t-il donc?

Il y a, monsieur le comte, ajouta le serviteur d'une voix plus basse encore que Mlle. de Savermy a été arrêté ce soir et qu'elle est à la Conciergerie.

Je te comprends, Crépeaux, viens!

Crépeaux alla serrer la main de Baptistin: Jis me tueront, Monsieur Baptistin, lui dit-il dans le creux de l'oreille, où je la sauverai; chacun à son tour.

Le vieux serviteur avait les larmes aux yeux. Il embrassa Crépeaux.

Tout le monde était parti. Le marquis de Savermy était seul. Au moment de rentrer dans la salle où s'était tenu le dernier conciliabule, il aperçut Baptistin debout dans l'ombre. Il alla à lui et lui tendit les mains avec cette effusion de cœur qui fait que dans chacune d'elle il y a une partie du cœur.

J'ai idée, lui dit-il, que c'est aujourd'hui mon dernier jour; toi, si tu le peux, tâche de ne pas te faire tuer; tu veilleras sur Jeanne jusqu'au retour d'Henri, et tu l'embrasseras, mon vieil ami, comme je l'embrasse maintenant. Et le marquis serra Baptistin dans ses bras comme il eût fait d'un frère. C'était un spectacle touchant que ces deux têtes blanches ainsi l'une près de l'autre et se disant adieu. Le vieux serviteur avait les yeux pleins de larmes... Pauvre père, dit-il en regardant

s'éloigner le marquis de Savermy; éparignons lui, du moins, cette immense douleur...

Une heure après, tous deux sortaient; la nuit était noire...

Petit-Pierre avait attendu toute la journée à l'endroit indiqué; mais il n'avait rencontré personne...

Nuit fatale et funèbre!...

Le pauvre enfant, fils d'un roi, livré à l'implacable cruauté de son géolier, qui semblait avoir reçu des bourreaux de la France, l'épouvantable mission de tuer son intelligence par le cynisme, et son corps par les tortures, put bien entendre les cris impuissants d'un combat monter comme un écho sans force jusqu'au sommet de la tour... Mais, souleva-t-il seulement la tête sur son lit de douleur, le pauvre martyr? sa pensée, étouffée par la continuité de la terreur, se réveilla-t-elle pour entendre les derniers cris de ses défenseurs massacrés? et toutes ces âmes fidèles, en remontant vers le Ciel, lui soufflèrent-elles un dernier mot de résignation?...

Le lendemain, huit heures du matin venant à peine de sonner, qu'un homme enveloppé dans un manteau qui lui cachait le visage, entra par la grille de la grande cour du palais de justice. Cet homme ne se préoccupait nullement que chacun détournât la tête pour examiner le citoyen assez frêle pour se confondre avec les autres, mais assez fier pour se tenir droit et regarder le soleil.

(A continuer.)

Table with financial data: Le Phare de la Pointe-au-Père, Do de la Rivière du Loup, Do de Berthier, Do de Pilet, Do Pour une vigie sur le Cap Rosier, Do de la Malbaie, Ce qui suit est un extrait des différents articles items: Indemnité à W. L. McKenzie, etc., Pour construction d'une Résidence au Gouverneur à Toronto, etc.

Le Courrier des Etats-Unis s'exprime ainsi sur les conséquences de ce grand incendie: "La perte éprouvée par le commerce de New-York ne tombe fort lourdement sur aucune classe en particulier; elle se dissémine et se divise par petites sommes entre une foule de spéculateurs et d'intéressés; si elle ruine quelques-uns d'entre eux, elle n'ébranlera assurément aucune des maisons considérables qui sont en rapport avec la Californie. Elle ne sera pas non plus bien cruelle pour les manufacturiers et les industriels, qui, pour la plupart, ont expédié d'abord des fonds de magasin dont ils ne pouvaient plus tirer parti ici. En somme donc, si beaucoup doivent souffrir du désastre de San Francisco, bien peu seront atteints de manière à succomber."

Biographie du P. Joseph Bressani.

RELATION ABRÉGÉE, ETC., ETC., ETC. (Voir le numéro du 20 juin.)

Les Hollandais accueillirent le missionnaire avec la même bonté qu'ils avaient témoignée au P. Jogues, en pareille circonstance, lorsqu'ils lui menagèrent, il y avait précisément une année, l'occasion de s'échapper des mains de ses bourreaux. On lui donna des vêtements et tous les secours nécessaires pour réparer ses forces. Il se remit en peu de temps, malgré tant de souffrances, et en arrivant à La Rochelle, le 15 novembre 1644 après une traversée de 55 jours presque toujours au milieu des tempêtes, il se trouva plus fort, et mieux portant qu'il ne l'avait jamais été.

Voici la lettre de recommandation que, par prudence, le Gouverneur Hollandais lui avait remise, pour lui servir au besoin:

"Nous Guillaume Kieft directeur général et le conseil de la Nouvelle Belgique, à tous ceux qui verront les présentes, salut. "François Joseph Bressani, de la Société de Jésus, fait prisonnier il y a quelque temps en Canada par les Sauvages Iroquois, appelé ordinairement Maquois, tourmenté long-temps par eux et à la veille d'être brûlé, a été heureusement après bien des difficultés, arraché par nous de leurs mains moyennant une rançon, et délivré. Maintenant comme avec notre consentement il va en Hollande pour retourner dans sa patrie, la charité chrétienne exige que tous ceux chez qui il se présentera, le reçoivent avec bonté. En conséquence nous prions tous les Gouverneurs, commandants ou leurs lieutenants, les capitaines, de lui rendre secours à son arrivée et à son départ, leur promettant de leur rendre en pareil cas le même service. Fait au fort de la Nouvelle Amsterdam dans la Nouvelle Belgique, le 20 de Septembre (nouveau style), l'an du salut 1644."

Le P. Bressani aussitôt après son arrivée en France eut soin de solder le prix avancé pour sa rançon. Il se recommandait encore grandement redevable envers ces hôtes charitables à qui il devait la vie.

Le séjour du P. Bressani en Europe ne fut pas long. La mission où il ne semblait avoir mis le pied que pour l'arroser de son sang, était toujours l'objet de ses plus ardents desirs. Il obtint sans peine de ses supérieurs, la permission d'y retourner, et nous le voyons réapparaître encore en Canada dès le mois de juillet de l'année suivante.

C'était l'époque célèbre de la première paix solennelle faite avec les Iroquois. Il assista à la grande assemblée des députés qui eut lieu aux Trois-Rivières, le 12 juillet 1645. Il put embrasser comme amis, ceux qui avaient été ses bourreaux. Le souvenir des coups qu'il avait reçus, et des blessures dont il avait été couvert, ne servait alors qu'à lui faire ambitionner avec plus d'ardeur, le privilège de porter la foi au milieu d'eux: ven bien digne d'un cœur apostolique. Il ne put obtenir la faveur qu'il désirait. Pour s'en dédommager et rentrer à ces cœurs sauvages quelque vengeance inspire la religion, il voulut faire lui-même une quête parmi les Français de la colonie pour pouvoir leur offrir son présent.

Le P. Bressani ne s'arrêta pas long-temps aux Trois-Rivières. Désigné de nouveau pour aller au secours des Missionnaires chez les Hurons, il s'y rendit dans l'automne de 1645. Sa première destination y avait déjà fait connaître son nom; mais les événements qui s'étaient passés depuis l'avaient encore grandi aux yeux des néophytes et même aux yeux des payens. Ils le reçurent comme un héros qui avait fait ses preuves. Car la vertu consistait selon eux surtout à supporter courageusement la douleur.

Le P. Bressani parut donc au milieu des Hurons, mais sans savoir leur langue qu'il n'avait pas encore eu le temps d'apprendre, et cependant sa présence excita le plus vif intérêt. Il put même, raconte le P. Ragueneau, Supérieur de cette Mission, se mettre aussitôt à l'œuvre et avec fruit. " Ses mains mutilées, ses doigts coupés, son corps couvert de cicatrices, l'ont rendu dès son arrivée, meilleur prédicateur que nous ne sommes, et ont servi plus que toutes nos instructions à faire comprendre à nos Hurons les vérités de la foi."

Ils avaient senti toute la puissance du témoignage du sang, le plus triomphant que puisse recevoir la vérité. On croit volontiers les témoins prêts à se laisser égorger pour la défendre.

" Il faut, disaient les Hurons, que Dieu soit bien aimable, et vraiment digne d'être servi, puisque la vue de mille morts et de supplices plus terribles encore que la mort, ne peut arrêter ceux qui viennent nous annoncer sa parole. — S'il n'y avait pas de paradis, trouverait-on des hommes disposés à traverser les mers et à s'exposer aux cruautés des Iroquois pour nous arracher à l'enfer et à nous mener avec eux au Ciel."

" Non, répétaient ceux-ci; je ne puis pas être tenté sur les vérités de la foi; je ne sais ni lire, ni écrire, mais ces doigts coupés, sont la raison à tous mes doutes. Je suis bien sûr que celui qui a souffert tant de cruautés, et qui s'y est encore exposé volontiers une seconde fois, aussi gaiement que s'il n'avait trouvé dans ce pays que des délices, est bien certain de la doctrine qu'il nous enseigne. " Montre-nous tes plaies, disaient ceux-là; " elles nous disent plus efficacement que tu ne pourrais le faire, quand tu saurais bien notre langue, que nous devons servir et adorer ce Dieu dont tu attends un jour, la vie que tu as exposée pour lui, et les doigts qu'on l'a brûlés."

Ce saint missionnaire après avoir passé trois ans chez les Hurons, fut chargé en 1648 d'accompagner un grand convoi qui se préparait à descendre aux Trois-Rivières. Deux-cent-cinquante hommes parmi lesquels on comptait 120 chrétiens ou catéchumènes, et deux français formaient cette importante expédition. Les Hurons voulaient à tout prix et malgré tous les dangers de ce long voyage tenter de renouer les communications, avec les Français des Trois-Rivières et de Québec que leurs ennemis depuis la rupture de la paix étaient encore parvenus à rompre par leurs embûches continuelles sur la route. Privés de ce commerce, les Hurons voyaient leurs ressources anéanties. Leurs pelletteries leur devenaient inutiles, et ils ne pouvaient plus se procurer les haches, les chaudières, les fusils, et les munitions nécessaires.

Ils s'étaient donc décidés à s'ouvrir un passage cette année. Déjà il y avait eu des expéditions plus nombreuses, jamais on n'en vit où régna plus d'ordre et d'ensemble. On aurait dit l'armée la mieux disciplinée sous la direction des chefs les plus habiles.

Toutes les précautions étaient prises pour éviter les embûches de l'ennemi, et la vigilance était telle de jour et de nuit qu'il n'y avait à redouter aucune surprise.

Les chrétiens de cette troupe, sans faire bande à part lorsqu'il s'agissait de la sûreté commune, se groupaient souvent autour du Missionnaire. Deux fois le jour, ils offraient en commun et publiquement leurs prières au maître de la vie, et consacraient quelques moments à écouter les instructions de son ministre.

Le voyage était heureux. L'ennemi ne se montra nul part. Il est probable que grâce à sa position avantageuse dans des lieux élevés il avait pu se rendre compte de la supériorité de cette troupe de guerriers, et qu'il avait jugé prudent de ne pas chercher à lui barrer le passage.

Les Hurons arrivaient donc sans encombre au terme de leur voyage, et approchaient des Trois-Rivières. Ils voulurent se préparer à faire une entrée solennelle. Le 17 juillet 1648 ils mirent pied à terre au milieu des joncs qui bordaient le rivage pour faire à leur aise leurs dispositions accoutumées. Se peindre la figure et le corps de couleurs variées et brillantes, se graisser les cheveux, se couvrir la tête et le cou de colliers, tels étaient pour eux les ornements obligés d'un jour de fête.

Cependant ils ne voulaient pas retarder leur arrivée. Ceux qui formaient l'avant-garde se trouvèrent bientôt prêts, et prirent les devants. A peine venaient-ils de mettre leurs canots à l'eau, et de gagner le large, qu'ils furent aperçus en même temps, et par les Français du Fort des Trois-Rivières, et par 100 Iroquois embusqués près d'eux.

Les Français et les Iroquois s'embarquèrent précipitamment. Les premiers pour secourir leurs alliés, ceux-là pour essayer d'enlever cette proie qu'ils croyaient facile.

Mais les guerriers hurons, avertis par leur avant-garde qui s'était repliée sur eux, sont sur pied dans un instant, les armes à la main. Jetant de côté tous les préparatifs de leur toilette, ils accourent en bon ordre au lieu du débarquement, sous le commandement de leurs cinq braves capitaines. Ils arrivent trop tard pour empêcher les ennemis de descendre à terre, mais ils se forment aussitôt en demi-cercle pour envelopper les Iroquois ou du moins pour être prêts à soutenir leur choc.

Les Iroquois, à la vue de cette troupe nombreuse et si bien disposée n'en devinrent que plus furieux, et font une décharge générale de leurs arquebuses. Les Hurons la reçoivent en se couchant à terre, comme des hommes déjà exercés à ce genre de combat. Leurs ennemis se crurent un moment vainqueurs; mais les Hurons se relevant aussitôt, sans leur donner le temps de faire une seconde décharge, poussent le cri de guerre et se précipitent sur eux avec ardeur. La retraite n'était plus possible.

Les Iroquois se défendirent en désespérés; mais ils ne purent tenir tête à leurs ennemis, et ils prirent la fuite.

La victoire fut complète. Les deux Français qui accompagnaient le Missionnaire combattirent avec valeur. Un d'eux dans le fort de l'action confondait souvent les Iroquois et les Hurons. Un moment en présence d'un Iroquois effrayé, il le prend pour un Huron, et le frappant sur l'épaule il lui dit: courage, mon frère; " battons-nous bien." Mais un Huron qui le reconnut vint le faire prisonnier. Cet Iroquois se vantait ensuite d'avoir été pris par un Français. Il croyait qu'il lui avait dit: tu es mon prisonnier.

Le P. Bressani ne s'éloigna pas du théâtre de cette sanglante action. Son ministère pouvait être nécessaire, et il n'ignorait pas toute l'influence que sa présence et ses conseils pouvaient exercer sur ses néophytes. Il resta donc au milieu de la mêlée. Il encourageait les uns, il excitait les autres, consolait et pansait les blessés, donnait les derniers secours aux moribonds.

Les Hurons poursuivirent quelque temps les fuyards dans les bois. Ils en tuèrent un grand nombre, firent plusieurs prisonniers, qu'ils ramènèrent au campement, avec les chevelures de ceux qu'ils avaient tués.

Cependant l'agitation et l'inquiétude étaient grandes aux Trois-Rivières. Toute la population des Français et des Sauvages était sur pied. On y avait sonné le tocsin d'alarme aussitôt qu'on eut vu les Iroquois sortir de leur embuscade et poursuivre les Hurons. Les Français et les Sauvages volent à leur secours. Ils entendirent en approchant une grande fusillade dans les bois sans pouvoir s'assurer s'il s'agissait d'une embûche ou d'une attaque véritable. L'Iroquois les avait habitués à se méfier de toutes ses démarches. Dans la crainte d'une surprise, ils attendirent quelque temps, et ne trouvant aucun moyen de dissiper leurs doutes, ils rentrèrent dans leur poste, selon l'ordre qu'ils avaient reçu.

Ils trouvèrent à leur retour aux Trois-Rivières, la consternation générale. On y avait entendu en effet le bruit de la fusillade, et la nouvelle que 200 Hurons descendus pour la traite, venaient d'être défaits par les Iroquois, s'y était en même temps répandue. Les Français se reprochaient leurs excessives précautions, et se regardaient déjà comme cause de la mort de tant d'infortunés.

Au milieu de cette tristesse profonde, on aperçut sur le fleuve un canot huron suivi de deux canots iroquois. Quelques soldats se jetèrent à la hâte dans deux canots pour secourir leurs alliés qu'ils croient encore poursuivis. Ils ne tardèrent pas à être dé trompés.

Le P. Bressani montait le premier canot. L'étendard sacré de notre rédemption, comme un signe de salut et de triomphe, s'élevait sur sa tête. Quelques Hurons le suivaient dans les canots de leurs ennemis. Le missionnaire avait voulu prendre le devant, pour rejeter ses compatriotes des inquiétudes dans lesquelles il pensait bien qu'ils devaient être plongés.

Tous les habitants des Trois-Rivières se trouvèrent bientôt sur le rivage pour accueillir les heureux voyageurs. Ils furent reçus au milieu des signes de la plus vive allégresse. " Bénissons le Seigneur, s'écria la Missionnaire; allons tous ensemble lui rendre grâce dans son saint temple. Il nous a donné la victoire; nos Hurons ont triomphé des Iroquois. Ils ont fait un bon nombre de prisonniers; et y a encore des jeunes gens à la poursuite des fuyards."

Le reste des Hurons n'était pas éloigné. On voyait leurs 60 canots s'avancer lestement et en bon ordre sur le fleuve. Assis gravement au milieu de leurs 35 prisonniers, les Hurons marquaient la cadence avec la voix et les avirons, tandis que leurs ennemis, selon l'usage, faisaient retentir les airs de leur chanson de mort.

Cependant le canon du Fort a signalé leur arrivée, et annoncé au loin leur victoire. Ils abordent, et en passant devant la croix plantée à l'entrée du Fort, les vainqueurs forcent les prisonniers à fléchir le genou avec cour pour rendre hommage à la puissance de celui qui les a rachetés sur ce bois, et leur faire faire amende honorable pour avoir renversé la croix élevée l'année précédente près du fort Richelieu. Ces infortunées victimes qui ne s'attendaient qu'à mourir, se soumettaient à tout.

Un Huron renégat, pris avec les Iroquois, passa par toutes les horreurs du supplice du feu, et la haine qu'il semblait inspirer à ses anciens compatriotes, venait surtout de son apostasie.

Les vainqueurs, pour faire plaisir aux Algonquins, leur donnèrent un de leurs prisonniers à tourmenter; mais ceux-ci, dont les méurs avaient déjà été adoucies par le christianisme, se hâtèrent de lui donner la mort. Les Hurons admirèrent cette douceur, sans vouloir l'imiter. Bientôt, dirent-ils, " tout notre pays sera chrétien, et nous traiterons alors comme eux nos prisonniers."

(A continuer.)

DECES.

A Québec, le 24 du courant, à l'âge de 71 ans, Pierre Doucet, Ecuyer, après une longue et douloureuse maladie supportée avec la résignation d'un chrétien. Il laisse un grand nombre de parents et d'amis pour regretter sa perte.

ANNONCES.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, Etc. Le Soussigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à reliures ornées, en or, etc., contenant des gravures et propres à être distribués à titre de récompenses, aux examens scolaires. Il en disposera à des prix très réduits.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 28 Juin 1851.

BAZAR!!!

LUNDI, sept du mois de Juillet prochain, et les deux jours suivants, il y aura BAZAR à l'Asyle de la Providence, pour secourir les personnes âgées et infirmes et les orphelins de cette Institution. Les Dames qui se proposent de fournir des effets pour ce BAZAR, sont priées de les faire déposer à la Providence, dans le cours de la semaine prochaine.

Montréal, 28 Juin 1851.

PEINTURES, NOILES, ETC.

Le soussigné offre ses plus sincères compléments à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul, où il tiendra constamment un assortiment général de meilleures PEINTURES, HUILES, BRUSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis. Tous ordres pour envois seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 116, rue de l'Épiscopat, Faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai.

MICHEL MOSES.

Montréal, 13 Mai 1851.

J. J. E. BIBAUD,

AVOCAT.

Petit rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 24 juin 1851.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coût des Rues St. Denis et Laguchetière, No. 2. Montréal, 20 Juin 1851.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 126 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenant à vendre chez

J. M. LAMOTHE, Libraire.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUTER, Organiste.

Montréal, 10 mai 1851.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

OU RECUEIL DE CHANTS GREGORIEN

A l'usage des Eglises du Canada,

CONTENANT:

LES MESSES DU GRADUEL, tous les HYMNES ET PROSES, les HYMNES ET ANTIENNES en l'honneur de la STE. Vierge, sur les AIRS anciens et nouveaux, aussi tous les TONS DU PROFESSIONAL sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX avec toutes les différentes FINALES: LA MESSE DES MORTS la prose: DIES IRE et la LIBERA, tels que les donne le Professionnal, et arrangés en musique pour le chant et l'accompagnement.

Ce recueil, après avoir été soigneusement examiné, a été honoré de l'approbation de S. G. MONSIEUR l'Évêque de Montréal. Il est maintenant sous presse, et paraîtra sous format in-folio d'environ 125 pages. Le souscripteur a confiance dans l'utilité de son ouvrage en faveur des Eglises dont elle obtiendra le patronage. Le prix de l'ouvrage est de 2\$, dont le tiers payable d'avance. Les Souscriptions doivent être transmises au Secrétaire de l'Évêché de Montréal.

J. B. LABELLE, Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal. Montréal, 10 Mai 1851.

Le Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment d'ORNEMENTS D'ÉGLISE de toute description. CALICES, CIBOIRES d'argent, OSTENSIOIRS, VASES, CHANDELIÈRES, CROIX, CHRISTES de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice de la Messe, écarlate pour être pur, ENCENS, Cire blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

J. H. ROY.

Montréal, 30 Mai 1851.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

Le Soussigné vient de recevoir par Great Britain Pearl, Wreath et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PIÈTE, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS Chandelières, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Cibouires, Ostensioirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veuilles, etc., etc. E. R. FABRE, Eccl. Rue St. Vincent, N. P. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

Le Soussigné ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grand et petit, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE, et Cie. Rue St. Vincent, N. P. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANÇAIS

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE L'É, Ire. qualité, pour M. de Clergé, prix 25s. E. R. FABRE, et Cie.

Montréal 23 Mai, 1851.

TAPISSERIES FRANÇAISES de 8 sous à 10 chellins le rouleau.

VELLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE. A vendre par F. R. FABRE, et Cie.

Montréal, 23 Mai, 1851.

AVIS AUX MESSIEURS DU CLERGE.

Les Soussignés prennent la liberté de prévenir Messieurs les Curés et le Clergé en général qu'ils attendent par les premiers arrivages d'Europe un assortiment de VIN BLANC achetés et choisis par eux à BORDEAUX, expressément pour l'usage du St. Sacrifice de la Messe, et dont ils disposeront à des PRIX MODÉRÉS.

E. et V. HUDON.

Montréal, 2 mai 1851.

A vendre à cette imprimerie:

LE MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal

AUGMENTÉ

DU

MANEMENT

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR LA

Visite Générale des Communautés

Prix: 279 la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Qu'à l'extérieur de l'ÉGLISE et de la SACRISTIE de la Paroisse de CHATEAUGUAY. Pour autres informations, s'adresser à M. le Curé de la dite paroisse, Chateauguay, 23 Mai, 1851.

EUROPE.

PAR L'ARTIC.

New-York, 23 juin.

Les rapports les plus favorables sur les districts manufacturiers sont ceux de Manchester. Il s'y est faite une grande somme de travail. A Birmingham, la plus grande activité se déploie dans presque toutes les branches. Le commerce des toiles d'Irlande ne présente aucune variation. Une faillite de conséquence s'est produite à Liverpool. M. Hyde, engagé dans le commerce du coton a fermé ses comptoirs, ayant à répondre de dettes au montant de deux à trois cents mille louis.

ANGLETERRE.—Jusqu'au départ du Niagara rien d'important n'avait transpiré. Le Parlement s'était ajourné pour les fêtes de la Pentecôte. Le bruit court que le parti protectionniste soutenu de lord Stanley, fera opposition au ministère au sujet de l'Armée et du budget de la Marine qui doit être soumis la semaine prochaine. Une nouvelle ligue se forme en Angleterre dans le but d'obtenir une réforme de la Loi Monétaire, basée sur le système des banques libres. Elle a gagné beaucoup d'adhésions dans les classes mercantiles de Londres et de Liverpool.

Le Times continue de tourner en ridicule l'expédition des articles des Etats-Unis.

On apprend d'Irlande que de grands efforts sont tentés dans le but d'accélérer l'achèvement du chemin de fer de Dublin à Galway, pour le premier d'Avril. Le Bureau des Directeurs a fait l'inspection des travaux, et l'Ingénieur et l'Entrepreneur se sont faits forts de mener à fin la construction pour cette époque.

L'agitation contre les mesures pénales de Lord John Russell s'est éteinte. (Cela est plus que douteux.)

La moisson des produits agricoles en Angleterre et en Irlande promet d'être abondante.

FRANCE.—La Commission chargée de faire rapport sur la révision de la Constitution, continue ses séances; 9 sont en faveur de la révision, 6 contre.

Selon le Times, la Montagne y est le plus largement représentée. M. Lumarque a fait un long discours en faveur de la révision, en faisant à la nation le droit de la décider, au moyen du suffrage universel. Il a donné pour exemple à l'appui de ses opinions, la sagesse de la République Américaine encore dans la première période de son existence.

Le Président a entrepris une nouvelle excursion dans les Provinces, où sa popularité augmente. Il se propose d'assister à l'inauguration des chemins de fer d'Orléans et Bordeaux, et de visiter Poitiers, Angoulême et plusieurs autres villes.

Etats-Unis.

Les honneurs de l'élection présidentielle, si l'on en croit les rumeurs, paraissent devoir être disputés entre MM. Woodbury, Webster, le Général Scott et M. Millard Fillmore. Mais la seule candidature ayant un commencement de caractère officiel, est celle du juge Woodbury en faveur duquel s'est prononcé la convention démocratique de New-Hampshire.

La dernière catastrophe de San-Francisco a régi d'une manière désastreuse sur un grand nombre de commerçants; la liste de leurs noms occupe cinq à six colonnes de journal. Un français, M. Delmonico, perd à lui seul par la destruction de son hôtel, près de 40 mille dollars. D'ailleurs, pas une seule police d'assurance pour pallier au moins en partie l'étonnante de ce sinistre.—Plusieurs victimes ont été ensevelies sous les débris des nombreuses constructions incendiées.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Table of ship departures from Liverpool, listing ship names, destinations, and dates.

Text describing the service provided by the steamers, including routes and schedules.



LIVRES NOUVEAUX

Advertisement for new books, mentioning various titles and authors available for purchase.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

ATTENTION

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

Advertisement for a collection of books, including religious and educational titles.

AVIS AUX ABONNES

L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL

DE LA MINERVE

Notice regarding the publication of the album, mentioning its content and subscription details.

LIVRE ET ALBUM

Coin des Rois Notre-Dame et St. Vincent

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

TELS QUE

List of items or services offered, including books and other publications.

Address and contact information for the publisher.

MOIS DE MARIE

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Price and purchase information.

Address and contact information for the publisher.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE

Advertisement for French wine, highlighting its quality and origin.

Address and contact information for the wine merchant.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

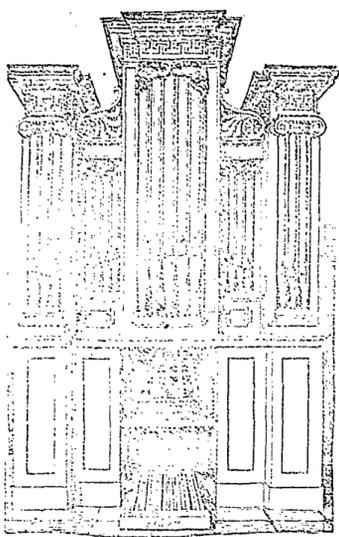
Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.



Au Clergé

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

Advertisement for a book or album, describing its features and availability.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON

List of names and titles associated with the insurance company's office.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

Advertisement for a life insurance company, listing its capital and services.

BAUME DU DR. WISTAR

Titre du D'émocrate (Saco) 22 Juin 1847.

Advertisement for Dr. Wistar's medicine, describing its benefits and availability.

Advertisement for Dr. Wistar's medicine, describing its benefits and availability.

COLLEGE JOLETTE

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.

Advertisement for Collège Jollette, listing its courses and faculty.